Logo de l'organisme d'accueil



montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité

sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9)

## **ATTESTATION DE STAGE**

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL	
Nom ou dénomination sociale : <u>Ouvrez L'oeil</u>	
Adresse: Ancienne route de duclaire, canteleu, 76380	
I : +33 2 78 77 12 12	
certifie que	
LA OU LE STAGIAIRE	
	Prénom : Thomas
Né(e) le : 01 / 06 / 2022	Sexe:F M 🖂
	hamps d'oisel, 76520
□: 06.58.78.11.65 Mail: thomas.boutin@campus-la-chataigneraie.org	
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations	
Option SISR SLAM	
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :	
Campus la Chataigneraie, BTS SIO	
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études	
DURÉE DU STAGE	
Dates de début et de fin du stage : <b>Du</b> 15 / 01 / 2024 <b>au</b> 23 / 02 / 2024.	
	nombre de semaines / <del>de mois</del>
(rayer la mention inutile).	
La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque	
période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.	
MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE	
La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un <b>montant total</b> de euros.	
L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous	<b>Fait à</b> Canteleu le08/03/2024
réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi	Nom, fonction et signature de la personne
n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a	représentant de l'organisme d'accueil
été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La	Rida Lamouih, administrateur cybersécurité
demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de	Nida Lamouni, administrateur cybersecurite
l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le	7